

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 20 AVRIL 2026

Présidence : Aude Tondini

Ordre du jour :

1. Appel ;
2. Procès-verbal de l'assemblée du 8 décembre 2025
3. Assermentation des nouveaux membres ;
4. Communications de la Présidente du Conseil ;
5. Communications de la Municipalité ;
6. **Préavis municipal n° 01/26** relatif à la révision des statuts de l'Association intercommunale en matière de défense incendie et secours de la région Nord Vaudois
Responsable : Jean-Pierre Blanc, Municipal
Rapport(s) commissions(s) – Débat et décision
7. **Préavis municipal n° 02/26** relatif à l'adoption d'un Règlement communal sur la protection du patrimoine arboré
Responsable : Jean-Pierre Blanc, Municipal
Rapport(s) commission(s) – Débat et décision
9. **Interventions individuelles :**
 - a) Questions et remarques courantes
 - b) Interventions et remarques complexes

Préambule

Mme Aude Tondini, Présidente, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres présents et rappelle quelques règles à respecter par l'ensemble des participants en particulier lors de la prise de parole.

À l'ordre du jour et sur demande de la Municipalité il est ajouté un sujet avant les « interventions individuelles », soit :

8 Interpellation de Monsieur Beat Holzer « Stop bus dans le village »

Le point suivant est reporté à une séance ultérieure (juin ou septembre) :

7 Préavis municipal n° 02/26 relatif à l'adoption d'un Règlement communal sur la protection du patrimoine arboré

Ce report est effectué du fait que la Municipalité n'a pas reçu à temps les renseignements demandés auprès de la Direction générale de l'environnement (DGE) concernant les demandes de la Commission ad'hoc et aussi en raison de l'absence de M. Jean-Pierre Blanc, Municipal et responsable du dossier.

Ainsi modifié, l'ordre du jour est ensuite lu et ne suscite aucun commentaire, il est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil général.

1. Appel

À la suite de l'appel nominatif des 69 Conseillers,

- 56 sont présents
- 12 se sont excusés
- 1 est absent.

2. Procès-verbal de l'assemblée du 8 décembre 2025

La lecture, même partielle, du procès-verbal n'est pas demandée.

Le procès-verbal de l'assemblée du 8 décembre est soumis au vote.

Approbation du PV : 55 oui / 0 non / 1 abstention

Il est accepté à l'unanimité. **Mme Aude Tondini**, remercie M. Jean-Pierre Genevay, secrétaire, pour la rédaction du procès-verbal.

3. Assermentation des nouveaux membres

Aucun nouveau membre n'a été assermenté.

Le Conseil comprend donc 69 Conseillers et pour cette séance 56 membres.

4. Communications de la Présidente du Conseil

Mme Aude Tondini

- informe que la Commune a soutenu plusieurs activités, notamment la journée du « Coup de balai », et remercie les personnes impliquées.
- revient sur les élections communales et cantonales des 8 et 29 mars, et remercie les membres du bureau pour leur engagement.
- annonce que son mandat de Présidente prendra fin le 30 juin et qu'une vice-présidente est candidate à sa succession. Elle remercie également la population pour son soutien lors des élections.
- informe avoir reçu la démission de **M. Joachim Baert**, président de la Commission d'urbanisme, qu'elle remercie pour son engagement. Elle sollicite un remplaçant issu du même quartier. En l'absence de candidature, les suppléants assureront la fonction jusqu'à la prochaine législature.
- informe que le mercredi 10 juin prochain se tiendra l'assermentation des autorités communales présidée par le Préfet. Cela comprend l'assermentation des membres du Conseil général et de la Municipalité, elle est suivie par l'élection du Président du Conseil général et de son secrétaire.

Dans un 2^e temps, ce sera au Président élu de passer aux opérations suivantes :

Election du 1^{er} et éventuellement 2^{ème} vice-présidents,

Election du secrétaire remplaçant du Conseil général,

Election des scrutateurs.

Nomination des membres des commissions ainsi que des délégués aux associations intercommunales et autres représentations.

5. Communications de la Municipalité

Mme la Présidente donne la parole à la Municipalité.

M. Max Holzer, Syndic, précise que la séance d'assermentation du 10 juin concerne l'ensemble des membres du Conseil général. Le conseiller absent ce jour-là ne sera dès lors pas convoqué lors de la séance du mois de septembre.

Aucune autre communication n'est formulée par la Municipalité.

6. Préavis municipal n° 01/26 relatif à la révision des statuts de l'Association intercommunale en matière de défense incendie et secours de la région Nord Vaudois

Mme la Présidente donne la parole à **M. Max Holzer** qui à son tour la donne à **M. Jakob Stern** pour la lecture du rapport de la Commission ad hoc.

Mme la Présidente ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, le Conseil général de Chamblon sur proposition de la Municipalité, vu le **préavis municipal 01/26**, entendu le rapport de la commission ad hoc et considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour, décide :

Article 1 : d'approuver les statuts de l'Association régionale de prévention et de défense d'incendie et secours du Nord vaudois, conformément à la décision du Conseil intercommunal du 8 octobre 2025

Ainsi délibéré par 56 « oui », 0 « non » et 0 abstention.

Article 2 : de fixer l'entrée en vigueur dudit Règlement, dès son approbation par le Conseil d'État, mais au plus tôt le 1^{er} janvier 2027.

Ainsi délibéré par 56 « oui », 0 « non » et 0 abstention.

Le préavis n°01/26 / amendé / de la Municipalité est accepté.

La commission et son rapporteur sont remerciés pour leur travail, ainsi que la Commune pour son préavis.

7. Interpellation de Monsieur Beat Holzer « stop bus dans le village ».

Mme la Présidente donne la parole à la Municipalité.

M. Blaise Nicole présente les objectifs du projet, faisant suite à l'interpellation de **M. Beat Holzer** lors du Conseil du 8 décembre 2025. Il expose les avantages, les inconvénients, les coûts potentiels ainsi que les alternatives envisagées. Il rappelle également un projet étudié par la Municipalité en 2021.

En conclusion, la Municipalité conclut au rejet de l'interpellation de **M. Beat Holzer**.

Mme la Présidente ouvre la discussion.

Madame Denise Dafflon demande si l'organisation actuelle des transports scolaires est assurée par Travys.

M. le syndic répond qu'elle est actuellement assurée par CarPostal jusqu'au 31 décembre 2026, puis le sera par Travys.

En l'absence d'autres questions, **Mme la Présidente** remercie la Municipalité

8. Interventions individuelles :

a) Questions et remarques courantes

Mme la Présidente ouvre la discussion.

C'est **M. Fabrice Delacretaz** qui ouvre la discussion pour évoquer la problématique des déchets plastiques à la déchetterie et propose l'installation d'un compacteur.

M. Jonathan Marendaz confirme que le problème est connu et que des solutions sont à l'étude, malgré des contraintes de place.

M. Max Holzer souligne le succès du tri des déchets et mentionne un projet d'amélioration en cours.

C'est ensuite **M. Johan Bakkers** qui prend la parole en faisant référence à l'incident survenu à Crans-Montana, pour relever que le bâtiment communal ne serait pas entièrement conforme aux normes de sécurité (signalisation des issues de secours).

M. Jonathan Marendaz indique que les démarches de mise aux normes sont en cours avec les autorités compétentes.

Pour finir, **Mme Annette Mühlestein Gerber** prend la parole pour informer que le 31 mai prochain, se déroulera la foire aux livres de 10h00 à 13h00 et remercie la Municipalité pour son soutien lors de cette manifestation .

b) Interventions et remarques complexes

Néant.

En l'absence d'autres questions et demandes d'interventions ainsi que de remarques complexes **Mme la Présidente** remercie les membres de leur participation, leur donne rendez-vous le 10 juin à la séance d'assermentation de la Municipalité, des commissions et des membres du Conseil Général pour la période du 1^{er} juillet 2026 au 30 juin 2031, ainsi qu'au prochain Conseil Général probable du 22 juin.

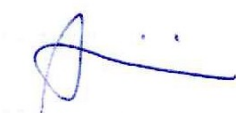
Elle revient sur les élections communales et annonce :

- M. Christian Calame, élu tacitement futur Syndic
- MM. Jonathan Marendaz et Jean-Pierre Blanc, réélus
- Mmes Evelyne Allemann et Aude Tondini, élues

Ces résultats sont accueillis par des applaudissements.

La séance est close à 20 heures 15.

La Présidente
A. Tondini



La Secrétaire remplaçante
Zoé Collet



Pièce jointe : le rapport de la Commission ad hoc.